

DEL-2020-117

L'An deux mille vingt, le quinze octobre, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 8/10/2020, s'est réuni 'Salle des Fêtes' à CORNIER sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes BOUCHET, DALL'AGLIO, DETURCHE, PARIS, TARAGON.
MM AEBISCHER, AMOUDRY, BOUVARD, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GENOUD, GILLET, GYSELINCK, JACQUES, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avait donné pouvoir :

M. HACQUIN.

Etaient absents ou excusés :

Mme MERMIER.
MM. BAUD-GRASSET, BOISIER, CHASSAGNE, MATHIAN.

Assistaient également à la réunion :

Mme OLLIVIER, Payeure départementale
Mmes ASSIER, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR,
MM. CHALLEAT, GAL, GATINET, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIANT : du SYANE

Membres en exercice : 26
Présents : 20
Représenté par mandat : 1

Objet : GRAND ANNECY - CONVENTION ENTRE LE SYANE, LE GRAND ANNECY, LE SIESS ET ESS RELATIVE AU PARTAGE DE DONNEES DU TERRITOIRE DE LA CONCESSION DU SIESS POUR L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'ENERGIE DU GRAND ANNECY

Exposé du Président,

Conformément aux orientations stratégiques en faveur de la transition énergétique prises en décembre 2015, le Syndicat a proposé aux EPCI-FP sa participation ou son soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des outils de planification dans le domaine de l'énergie, comme le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Deux conventions de partenariat ont été établies, le 11 septembre 2018 et le 5 juin 2020, entre la Communauté d'Agglomération du GRAND ANNECY et le Syndicat, afin d'accompagner à la réalisation du Plan Climat Air Energie Territorial.

Le SYANE apporte notamment son concours au GRAND ANNECY, pour la construction d'un schéma directeur de l'énergie :

- Transmission de données et de modèles (prospectives),
- Apport d'expertises,
- Mise à disposition et formation à l'utilisation de l'outil SYMAGINER,
- Développement d'actions et de projets en commun,
- Communication concertée sur l'objet de la convention.

Le GRAND ANNECY souhaite disposer, par l'intermédiaire du SYANE et de l'outil SYMAGINER de données, dans le cadre de la réalisation du schéma directeur de l'énergie.

Sur le périmètre sur lequel le SYANE est autorisé concédante de la distribution publique d'électricité et de gaz, ces données sont déjà prévues dans l'outil.

Le GRAND ANNECY souhaite disposer de données, y compris sur les réseaux exploités par ESS, sur le périmètre du SIESS.

Il est donc proposé une convention, permettant le partage de ces données avec le SYANE, et l'intégration dans l'outil SYMAGINER.

Ces données sont relatives aux points de livraisons desservis et ouvrages du réseau public de distribution d'électricité, sur une partie du territoire de la concession du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Service de Seyssel (SIESS), selon liste en annexe 1 de la convention, et aux points de livraison et ouvrages du réseau public de distribution de gaz sur la commune déléguée de SAINT-MARTIN-BELLEVUE (commune nouvelle de FILLIERE).

La convention précise le contenu et les modalités d'échanges de données entre les parties (SIESS, ESS, GRAND ANNECY et SYANE) :

- Nature des données échangées
- Droits d'usage et diffusion des données
- Confidentialité des informations

Cette convention est prévue pour une durée de 3 ans.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver la convention entre le SYANE, le SIESS, le GRAND ANNECY et ESS relative au partage de données du territoire de la concession du SIESS pour l'élaboration du schéma directeur de l'énergie du GRAND ANNECY
2. à autoriser le Président à la signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P. AMOUDRY.

